



# SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

## SEANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022

### QUESTION N°16

### PAYS – ORGANISATION DE LA MANIFESTATION FERTEL 2022 - DEMANDE DE SUBVENTION – SAINT-OMER CHALLENGE

**RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Claude DUPONT**

La manifestation FERTEL, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par Saint-Omer Challenge, existe depuis plusieurs années et fait l'objet d'un partenariat entre l'ensemble des acteurs économiques que sont Saint-Omer Challenge, la CCI Grand Lille, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Jeune Chambre Economique, Initiative Pays de Saint-Omer et SOFIE.

Les enjeux de cette manifestation sont de :

- Créer un moment fort d'accueil pour les différents acteurs ou organismes économiques qui ont choisi de venir s'installer sur territoire du Pays de Saint-Omer,
- Rassembler l'ensemble des acteurs et entreprises du territoire pour créer des liens entre les nouveaux arrivants et le tissu économique local
- Valoriser le territoire et sa dynamique par l'arrivée de ces nouveaux venus et de ce fait promouvoir les potentialités du territoire.

Afin de maintenir cette manifestation, qui aura lieu le 24 novembre 2022 à Longuenesse, Saint-Omer Challenge a sollicité le SMLA, pour sa 11<sup>ème</sup> édition, une subvention à hauteur de 6 000,00 euros pour un budget global de 12 500,00 euros.

Vous trouverez ci-dessous le budget prévisionnel 2021 :

CHARGES		RECETTES	
Location de salle	- €	SMLA	6 000,00 €
Son et Lumière	4 200,00 €	SOC	1 000,00 €
Animation	500,00 €	PEPSO	500,00 €
Cadeaux Ferteliens	1 500,00 €	SOFIE	500,00 €
Traiteur	4 300,00 €	IPSO	500,00 €
Boissons	1 000,00 €	STATION	500,00 €
Borne Photos	500,00 €	CMA	1 000,00 €
Groupe Musique	500,00 €	POSTE	2 000,00 €
		CCI	500,00€
	<b>12 500,00 €</b>		<b>12 500 €</b>

Aussi, compte tenu de ce qui précède, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord à l'unanimité des voix pour :

- Verser une subvention d'un montant maximum de 6 000,00 euros pour une dépense de 12 500 euros, et de la verser sur présentation d'un bilan financier des dépenses réelles et sur présentation des factures acquittées.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

28 SEP. 2022

Hendu(e) exécutoir.  
Le.. 06.10.2022  
Le Président

Bertrand PETIT

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE PRESIDENT

Bertrand PETIT

## SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre 2022 à 19H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 21 septembre 2022.

### ETAIENT INVITES

- Monsieur PETIT Bertrand – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

### ETAIENT PRESENTS

- Monsieur PETIT Bertrand – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, PRUVOST Mathieu et TELLIER Alain, Délégués Titulaires

### DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Mr LEROY Christian, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr WYCKAERT Gérard, Vice-Président
- Mr BEE Didier, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr CORDIER André, Délégué Titulaire
- Mr MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mme VASSEUR Françoise, Déléguée Titulaire
- Mr BOULET Michel, Délégué Titulaire est remplacé par Mr OBOEUF Gérard, Délégué Suppléant
- Mr MARQUANT Francis, Délégué Titulaire est remplacé par Mr MARTINOT Michel, Délégué Suppléant
- Mr SABLON Frédéric, Délégué Titulaire est remplacé par Mme BAUDEQUIN Odile, Déléguée Suppléante
- Mr CAINNE Louis, Délégué Titulaire est remplacé par Mr WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant
- Mr DECOSTER François, Délégué Titulaire est remplacé par Mr BOIDIN Philippe, Délégué Suppléant
- Mr LEFAIT Jean-Paul, Délégué Titulaire, est remplacé par Mr LAMIRAND Jean-Pierre, Délégué Suppléant

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

28 SEP. 2022